

PROCÈS-VERBAL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE DE RÉVOCATION**

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE DE PARIS

JEUDI 12 MARS 2026 - 20H30
MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE DU 12EME

ÉTAT DES PRESENCES

Représentants des clubs présents :

- EN AVANT ! DE PARIS – Johann DURAND-VEGAS – Trésorier
- L'ANCIENNE DE PARIS – Laurent BONNET – Membre du comité directeur
- UNION ET AVENIR DE VINCENNES – Claire BARANGE – Présidente
- GRS GLACIÈRE XIII PARIS – Laura BAGINSKI – Présidente
- GRS PARIS CENTRE – Florence LATOURNALD – Secrétaire
- GYM' PARIS 15 – Valérie SICLAY – Présidente
- PARIS TRAMPO 12 – Nicolas KORCHIA – Président
- PARIS RYTHMIQUE – Alexandre RELOT – Responsable Technique GR
- UNION ATHLÉTIQUE DU CHANTIER – Hélène BELLI – Présidente
- LA SALÉSIENNE DE PARIS – Elisa COHEN (pouvoir de Aymeric RECOPE DE TILLY) – Responsable Technique GR

Clubs absents :

- LES MARINES SPORTIVES DU CENTRE DE PARIS
- CULTURE PARKOUR

Organisateur sans droit de vote

- Patrick WATEAU (GRS PARIS CENTRE) – Président du CDGYM 75
- Léa DELIN – Agent de développement du CDGYM 75
- Morgane SAINT-CAST (ANCIENNE DE PARIS) – Secrétaire du CDGYM 75

Invités / participants sans droit de vote

- Julie FELER (GYM' PARIS 15) – Déléguée technique générale du CDGYM 75
- Cécile CHAUVAT-BOUEDEC (GYM' PARIS 15) – Membre du comité directeur du CDGYM 75
- Marie-Dominique TATARD (GYM' PARIS 15) – Membre du comité directeur du CDGYM 75
- Anne-Sophie ANDRIESSE (GRS PARIS CENTRE) – RT GR du CDGYM 75
- Bertrand PREVOST (PARIS TRAMPO 12) – RT Trampoline du CDGYM 75
- Emilio CRUZ (CULTURE PARKOUR) – RT Parkour du CDGYM 75
- Joseph SICLAY – GYM' PARIS 15
- Pénélope SICLAY-COUVREUR – GYM' PARIS 15
- Hervé COUVREUR – GYM' PARIS 15
- Sandrine PERRIER – GYM' PARIS 15

ORDRE DU JOUR

- 1. Vérification du quorum**
- 2. Présentation de la demande des clubs**
- 3. Vote de la révocation du Comité Directeur**
- 4. Si révocation votée, nomination de la personne mandatée pour suivre les affaires courantes et organiser la prochaine AGE Elective en attendant la nomination du nouveau Comité Directeur**

1. Vérification du quorum

Le quorum requis pour cette Assemblée Générale étant fixé à deux tiers des associations affiliées, soit 8 clubs sur 12. Avec la présence effective de 10 clubs, soit 83,33 %, le quorum est donc largement atteint.

CLUB	NB DE LICENCIES au 31/08/2025	REPRESENTANT	PRESENCE	NB DE VOIX REPRESENTEES
EN AVANT ! DE PARIS	1 566	Johann DURAND-VEGAS	x	1 566
L'ANCIENNE DE PARIS	276	Laurent BONNET	x	276
UNION ET AVENIR DE VINCENNES	480	Claire BARANGE	x	480
GRS GLACIERE XIII PARIS	344	Laura BAGINSKI	x	344
GRS PARIS CENTRE	338	Florence LATOURNALD	x	338
GYM' PARIS 15	1 179	Valérie SICLAY	x	1 179
LES MARINES SPORTIVES DU CENTRE DE PARIS	21			-
PARIS TRAMPO 12	56	Nicolas KORCHIA	x	56
PARIS RYTHMIQUE	59	Alexandre RELOT	x	59
UNION ATHLETIQUE DU CHANTIER	71	Hélène BELLI	x	71
CULTURE PARKOUR	51			-
LA SALÉSIENNE DE PARIS	18	Aymeric RECOPE DE TILLY (POUVOIR)	x	18
TOTAL DES VOIX	4 459			
NOMBRE DE VOIX REPRÉSENTÉES	4 387			
TOTAL DES CLUBS	12			
QUORUM STATUTAIRE REQUIS 2/3 DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES	8			
NOMBRE DE CLUBS PRÉSENTS	10			

2. Présentation de la demande des clubs

Sept clubs sur douze, représentant 2 861 voix sur 4 459, ont adressé une demande écrite sollicitant la convocation d'une Assemblée Générale pour voter la révocation du Comité Directeur actuel.

Conformément à l'article 13-II des statuts, la demande est recevable :

- Les clubs représentent plus d'un tiers des associations affiliées.
- Les clubs représentent plus d'un tiers des voix.
- La demande a été adressée par écrit et précise l'objet de la convocation. Le Président est donc tenu de convoquer l'Assemblée Générale.

QUESTIONS

Valérie SICLAY, représentant le club de GYM' PARIS 15, a contesté la procédure relative à la révocation du Comité Directeur, précisant qu'une réunion préalable du Comité aurait dû avoir lieu avant la tenue de l'Assemblée Générale. Patrick WATEAU, président du CDGYM 75 a rappelé qu'aucune réunion préalable n'était requise, conformément aux statuts et à l'avis du service

4. Nomination de la personne mandatée pour suivre les affaires courantes et organiser la prochaine AGE Elective en attendant la nomination du nouveau Comité Directeur

La révocation étant adoptée, les clubs sont invités à s'exprimer quant à la nomination d'une personne mandatée pour assurer le suivi des affaires courantes et organiser la prochaine Assemblée Générale Élective, dans l'attente de la mise en place d'un nouveau Comité Directeur.

Les clubs prennent la parole successivement.

L'Assemblée Générale s'accorde sur la désignation de Patrick WATEAU pour assurer le suivi des affaires courantes et l'organisation de la prochaine Assemblée Générale Élective, dans l'attente de la mise en place d'un nouveau Comité Directeur.

CLUB	Nomination de la personne mandatée pour suivre les affaires courantes et organiser la prochaine AGE Elective en attendant la nomination du nouveau Comité Directeur
EN AVANT ! DE PARIS	Patrick WATEAU
L'ANCIENNE DE PARIS	Aucune proposition
UNION ET AVENIR DE VINCENNES	Patrick WATEAU
GRS GLACIERE XIII PARIS	Patrick WATEAU
GRS PARIS CENTRE	Patrick WATEAU
GYM' PARIS 15	Aucune proposition
LES MARINES SPORTIVES DU CENTRE DE PARIS	/
PARIS TRAMPO 12	Patrick WATEAU
PARIS RYTHMIQUE	Patrick WATEAU
UNION ATHLETIQUE DU CHANTIER	Patrick WATEAU
CULTURE PARKOUR	/
LA SALÉSIEENNE DE PARIS	Patrick WATEAU

Fin de réunion : 21h37

Morgane SAINT-CAST
Secrétaire du CDGYM 75



Patrick WATEAU
Président du CDGYM 75

